

## L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'égalité de genre est une question de justice sociale. Dans le développement rural elle acquiert une importance particulière car elle a des répercussions sur la sécurité alimentaire. Dans un rapport qui a fait date, en 2011, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)<sup>1</sup> estimait que si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, leur production globale augmenterait de 20 à 30%. Cela se traduirait, au niveau mondial, par une réduction du nombre de personnes souffrant de la faim de 12 à 17%. La FAO nous rappelle que les femmes disposent généralement de moins de terres, et de moindre qualité, qu'elles ont un accès limité à la formation, aux semences, au crédit, aux animaux de trait, bref, à tout ce qui favorise la production.

### Renforcer le pouvoir des femmes

Le bénéfice d'une répartition plus équilibrée des rôles entre hommes et femmes ne fait aujourd'hui plus de doute. « L'expérience montre que les femmes jouent un rôle central dans l'amélioration de la vie de leur familles et de leur communauté », rappelait le Fonds international de développement agricole (FIDA) en mars 2014 dans une publication sur les changements climatiques dans les zones rurales<sup>2</sup>. Cet équilibre est d'autant plus crucial que le rôle-clé des petites exploitations dans la sécurité alimentaire des pays en développement est largement reconnu. Or, c'est justement dans ce cadre que les femmes sont les plus actives.

### Egalité des chances

Il ne suffit pas de garantir une parité entre hommes et femmes dans les programmes de développement pour venir à bout de la discrimination par le genre. Cette dernière notion recouvre en effet l'ensemble des relations sociales qui attribuent des rôles différents aux hommes et aux femmes. Ces rôles ne sont pas identiques d'une société à l'autre et évoluent au sein des mêmes sociétés. La prise en consi-

dération du genre consiste à offrir une égalité des chances aux uns et aux autres. Si cela passe souvent par des initiatives ciblées sur les femmes, le but est bien d'inclure les hommes dans cette démarche.

En matière de développement rural, la question du genre est cruciale car en Afrique l'immense majorité de la population tire ses revenus de la terre. Elle est liée à l'éducation, au droit à la propriété ou aux lois sur la succession. En retour, elle influence la santé, la sécurité alimentaire, l'espoir d'une vie meilleure. C'est la raison pour laquelle une « approche intégrée » (le fameux « *mainstreaming* » en anglais) de l'égalité hommes-femmes est nécessaire. Approche intégrée veut dire qu'elle doit devenir une composante obligatoire de toute réflexion et de tout projet.

### Un lent changement social

La Direction de la coopération et du développement (DDC) a acquis une expertise de longue date en matière de développement rural. Par ailleurs, elle s'est fortement investie dans la promotion de

l'égalité hommes-femmes depuis plus de vingt ans. La DDC a commencé à élaborer une approche basée sur le genre au début des années 90 et a publié en 2003 un manuel sous forme de fiches consacrées à ce thème (« L'égalité hommes-femmes en pratique »<sup>3</sup>). Il sert de *vade mecum* pour une approche intégrée du genre dans l'ensemble de ses activités. Les programmes de la DDC en Afrique portent l'empreinte de cette préoccupation. La mise en œuvre demande toutefois du temps, donc de la patience. Dans tous les pays, la femme est défavorisée. La question du genre portant au plus intime des sociétés, sa maturation est très lente. Son évolution ne se décrète pas, elle s'installe au rythme des changements socio-culturels et à mesure que les avantages de l'égalité hommes-femmes deviennent visibles et concrets. C'est tout le défi des programmes soutenus par la DDC dans le contexte du développement rural.

<sup>1</sup> [www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr](http://www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr)  
<sup>2</sup> [www.ifad.org/climate/resources/advantage/gender.pdf](http://www.ifad.org/climate/resources/advantage/gender.pdf)

<sup>3</sup> [www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/L\\_egalite\\_des\\_femmes\\_et\\_des\\_hommes/Instruments\\_generaux\\_et\\_thematiques](http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/L_egalite_des_femmes_et_des_hommes/Instruments_generaux_et_thematiques)



Paysannes vendant leurs produits sur un marché proche de Morogoro (Tanzanie).

# LES ENJEUX PRINCIPAUX

Les inégalités entre hommes et femmes touchent à de multiples domaines et forment une chaîne de handicaps déterminés par le genre qui sont autant de gageures pour le développement rural. Pour y faire face, le premier pas consiste à les cerner.

## La terre appartient aux hommes

L'accès à la terre et son contrôle demeurent au cœur de l'inégalité entre hommes et femmes en milieu rural. Dans la plupart des pays, les femmes n'héritent pas. Installées dans le village de leur mari, elles demeurent « venues d'ailleurs ». En cas de veuvage, la terre ne leur revient pas. Même lorsque le cadre légal dénote une volonté politique d'égalité, comme au Bénin, « avec un code foncier et un code de la famille qui confèrent à la femme les mêmes droits d'héritage qu'aux hommes », note Blandine Codjia Agossou, chargée de programme genre au Bureau de coopération de la DDC à Cotonou, sa mise en application rencontre de nombreuses résistances. En outre, la loi ne reconnaît souvent pas le droit coutumier des femmes sur l'utilisation de la terre.

N'ayant pas ou peu de revenus propres et peu de biens pouvant servir de garantie pour obtenir un crédit, les femmes arrivent rarement à acquérir des parcelles. Dans certains cas comme au Burundi, où 90% de la population vit de la terre, « même lorsque les femmes achètent une parcelle, il arrive qu'elles mettent l'acte de vente au nom de leur mari », témoigne Annonciata Ndikumasabo, responsable du programme genre au Bureau de coopération de la DDC sur place. « Elles disent que sinon cela crée des problèmes au sein du ménage, ce qui est souvent vrai. »

Le contrôle, à savoir la sécurisation de la propriété, est encore plus délicat : il n'est pas rare que les femmes et les jeunes, très actifs dans la production agricole, se retrouvent dépossédés de leurs terres par les hommes une fois les investissements principaux réalisés (forages, etc.), ce qui décourage toute initiative.

## Formation et technologie

Les filles sont généralement moins scolarisées que les garçons, notamment à partir du niveau secondaire où leur fréquentation baisse fortement. Elles sont



Image typique de stand féminin au marché local (Bénin)

très tôt sollicitées pour aider aux tâches ménagères. Ce déficit d'éducation et de formation en entraîne d'autres. Adultes, elles seront moins à même de suivre des formations spécifiques liées à l'agriculture et à l'élevage et accéderont moins facilement à des techniques ou produits qui leur permettraient d'augmenter leur productivité. En cause, des pesanteurs socio-culturelles, une moindre mobilité et un niveau d'alphabétisation moins élevé. Pour la même raison, elles seront discriminées pour signer un contrat, conclure un crédit ou connaître leurs droits.

## L'accès au marché

Les efforts entrepris pour connecter les producteurs au marché au sens large touchent en priorité les hommes, car ce sont principalement eux qui ont quelque chose à vendre. Les femmes disposant de parcelles plus petites, de moyens limités et étant moins mobiles, leurs produits s'écoulent sur le marché local. L'expérience montre que l'argent qu'elles en retirent profite principalement au ménage, rarement à leur bien-être personnel. Les productions plus industrielles, comme l'élevage de poulet ou le maïs, suivent le même scénario. Dès le moment où elles deviennent rentables, les hommes ont tendance à s'en accaparer.

## Le foyer d'abord

Dans le contexte de traditions qui leur laissent peu d'espaces d'expression, les

femmes sont souvent absentes du débat public. Par contre, dès lors qu'elles ont bénéficié d'une bonne éducation de base et d'une valorisation de leurs activités, elles endossent rapidement des responsabilités dans la société. Ces atouts leur donnent confiance et légitimité pour jouer un rôle actif par exemple au sein des associations paysannes, voire briguer des postes politiques.

Il reste pourtant une contrainte qui influence toutes les autres : les femmes s'occupent du foyer d'abord, pendant que les hommes occupent plus l'espace public. Les tâches sont lourdes et prennent énormément de temps. Entre la nourriture, les soins et l'éducation des enfants, les corvées d'eau et de bois, la culture vivrière, entre autres, les journées sont longues et laissent peu de temps disponible. Les filles de la maisonnée sont requises pour aider au lieu d'aller à l'école.

## La nécessité d'une vision globale

Une vie ne peut se concevoir en pièces détachées. Les contraintes et limites mentionnées plus haut sont liées, s'influencent et se renforcent mutuellement. De ce fait, sans des programmes qui mettent la réduction des inégalités liées au genre au cœur de leurs préoccupations, les plus désavantagés, en l'occurrence les femmes, ont de fortes chances de passer « sous le radar » des projets de développement rural.

C'est la raison pour laquelle la DDC se mobilise pour que la prise en compte du genre soit intégrée dès la conception des programmes, se généralise à toutes les étapes de la mise en œuvre, puis fasse partie des évaluations (approche transversale). Cela va de l'analyse du cadre légal à la sensibilisation du personnel local et des partenaires sur le terrain, en passant par la récolte de données statistiques ventilées par sexe ou la consultation de tous les bénéficiaires, pour ne citer que quelques éléments.

Quelles que soient les conditions, la patience et l'analyse sensible des rapports genre sont de rigueur. La question du genre touche au fonctionnement même des systèmes sociaux. Les évolutions sont donc lentes et seul un travail sur la durée peut porter des fruits.

# DÉVELOPPEMENT RURAL : LE GENRE DANS L'ACTION

La réussite d'une « approche genre », dans le développement rural comme ailleurs, est liée à de nombreux facteurs délicats à influencer : traditions, système juridique, croyances, histoire, environnement, etc. Mais il en est un qui dépend du projet lui-même : la volonté de prendre en compte l'équilibre entre hommes et femmes à toutes les étapes et à tous les niveaux.

## Un cadre légal nécessaire, pas toujours suffisant

La capacité à agir dans un pays dépend grandement du cadre légal et de son application. **En Tanzanie**, l'architecture institutionnelle dédiée à une politique d'égalité des genres existe. Encore faut-il que des moyens y soient consacrés. Une évaluation réalisée en 2010 à la demande de la DDC sur les activités qu'elle finance dans ce pays a noté que, malgré de nombreuses tentatives d'activistes de la société civile, le programme national de réduction de la pauvreté tanzanien (Mukukuta) propose peu d'analyses de genre et que le thème demeure à l'état de déclaration. Néanmoins, du point de vue de la DDC, l'existence d'un cadre politique, même s'il n'est pas totalement appliqué, constitue une base utile pour développer des stratégies sur le genre.

**Au Mali**, autre pays où la DDC est active dans le développement rural, ce dernier s'inscrit dans le cadre de la Loi d'orientation agricole. Elle vise notamment à « la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ». Spécifiquement, elle stipule que « l'Etat privilégie l'installation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables comme exploitants agricoles, notamment en favorisant leur accès aux facteurs de production et par des mécanismes d'appuis techniques ou financiers particuliers ». La loi ajoute que « l'Etat favorise l'équité entre les femmes et les hommes en milieu rural, en particulier dans l'exploitation agricole » mais que « des préférences sont accordées aux femmes, aux jeunes et groupes déclarés vulnérables dans l'attribution des parcelles au niveau des zones aménagées sur des fonds publics ». Tout est dit ou presque de l'ancrage institutionnel sur lequel une approche genre peut se déployer avec un certain succès.

## Fixer des objectifs

Si la DDC n'a que des moyens réduits pour influencer la situation sur le plan légal, elle a toute latitude pour le faire de manière institutionnelle dans ses Bureaux de coopération, dans les pays où elle est présente, ainsi que chez les partenaires dont elle finance les programmes.

**En Tanzanie**, la mobilisation de ces partenaires en faveur de la mise en œuvre de l'égalité genre est restée jusqu'ici au niveau des principes, note l'évaluation mentionnée plus haut. Le programme soutenu par la DDC (RLDP selon l'acronyme anglais), est destiné à développer le marché et faciliter son accès aux paysans pauvres. Sa stratégie « était orientée vers le marché et non ciblée sur les femmes » reconnaît Ueli Mauderli, chef du domaine développement rural du bureau de la Coopération suisse sur place. Afin d'y remédier, la DDC a renforcé le mandat sur le genre d'un de ses chargés de programmes afin de sensibiliser les partenaires et vérifier qu'ils intègrent cette dimension dans leur travail.

Si l'on demande à Ueli Mauderli « ce qui marche » pour influencer la situation, il répond sans hésiter : « Fixer des objectifs chiffrés ». Ils doivent figurer à l'intérieur des projets et être connus des partenaires. « Pour le RLDP, nous exigeons désormais une participation de 40% de femmes et la situation s'améliore. » L'élevage de poulet par exemple compte toucher 12 000 femmes à terme, contre 8 000 actuellement. « S'il n'y a pas de but quantifié, il n'y a pas de progrès. Malheureusement il n'y a pas de base de comparaison, puisque la question du genre n'a pas été pensée dès le début. »

## Les chiffres parlent mais ne disent pas tout

Les plans d'action genre de la DDC en Afrique de l'Est et de l'Ouest insistent sur l'acquisition des données statistiques pertinentes au niveau des programmes. Elles doivent servir à identifier des problèmes sous-jacents, comme un faible taux d'alphabétisation, à fixer des objectifs clairs, à suivre les progrès en cours et à attester quantitativement des résultats obtenus.

**Au Bénin** par exemple, le rapport d'évaluation de l'« Appui suisse au développe-

ment agricole et pastoral » fournit des tableaux statistiques qui permettent de vérifier les améliorations sur quatre ans des surfaces cultivées et en jachère, des différentes cultures, des types d'élevage, des augmentations de revenu, de l'alphabétisation, etc. Mais surtout, toutes les données chiffrées sont ventilées entre hommes et femmes. Cela permet de distinguer les actions qui ont été les plus favorables à ces dernières et d'éviter que des programmes de développement rural ne fassent que dupliquer les inégalités existantes lorsque la question du genre a été ignorée ou sous-estimée.

Les chiffres peuvent toutefois masquer autant que révéler. Ils doivent être complétés par une connaissance sensible du terrain. Les femmes sont-elles consultées au même titre que les hommes ? Vont-elles s'exprimer librement en public ? Si une réunion est organisée, les femmes se déplaceront-elles aussi facilement que les hommes ? Voici quelques-unes des questions suggérées par le manuel de la DDC sur le genre pour comprendre les mécanismes régissant les communautés dans lesquels les programmes se déploient.

## La participation assure le soutien

Dans un domaine aussi sensible que les relations entre hommes et femmes l'acceptation des communautés concernées joue un rôle majeur. C'est encore plus vrai dans les zones rurales, où le poids des chefs religieux et villageois est déterminant. **Au Mali**, deux programmes de mise en valeur de bas-fonds ont permis d'améliorer l'accès des femmes et des jeunes au foncier, au financement, aux intrants et à la formation. Dans un cas il s'agit de promotion de l'économie locale (APEL), dans l'autre d'aménagement et de « valorisation pacifique » de l'espace et du foncier agricole (AVAL). L'usage du terme « pacifique » suggère bien à quel point ce qui touche à la terre peut être conflictuel. Dans les deux cas, l'implication des communautés locales a été cruciale. Elle assure un soutien sans lequel aucun projet ne peut réussir.

Là aussi, et malgré un cadre légal favorable et le fait que les femmes constituent presque la moitié de la population agricole, elles ont « souvent un accès limité aux facteurs de production », relève une

étude de cas sur les programmes APEL et AVAL réalisée pour la DDC. « Elles exploitent de petites parcelles moins riches, avec un équipement souvent rudimentaire, n'ont pas toujours accès aux intrants et à l'appui-conseil requis. »

Forts de ces constatations, les programmes APEL et AVAL ont établi des objectifs chiffrés, sous forme de quotas. Les femmes et les jeunes devaient bénéficier non pas de 10% des superficies aménagées (dans ce cas 5000 hectares), comme le prévoit la loi, mais de 20%, voire 25%. Une telle répartition, surtout si elle touche au contrôle des terres, ne peut pas être imposée par la simple bonne volonté. Elle a nécessité l'implication des collectivités et des autorités locales, afin de garantir des titres de propriété pour les groupements féminins. Mais surtout, afin d'éviter la dépossession, les programmes en question ont cherché à faire participer l'ensemble de la communauté, et notamment les femmes, par le biais de ce qu'ils appellent l'« ingénierie sociale ». Cette démarche a posé les bases et le mode de gestion des bas-fonds valorisés : identification des exploitants avant aménagements ; établissement des règles de gestion via des rencontres communautaires et création d'un comité représentatif ; contrat de délégation entre la commune et le groupe d'utilisateurs, etc. La participation des femmes a été d'autant mieux acceptée par les hommes qu'elles produisent du riz dans les bas-fonds depuis des générations.

**Au Burkina Faso** en 2013 une charte de mise en valeur d'un bas-fond dans la commune rurale de Diapangou à l'est du pays a bénéficié de la coopération de la mairie « car c'était quelque chose de nouveau », note Habibou Koanda, chargée de programme au bureau de la DDC. Toutefois, le processus a été préparé par de nombreuses « visites de courtoisie » auprès des autorités administratives, religieuses et coutumières, complétées par des séances de sensibilisation. Cela a permis d'aboutir à une charte qui favorise les femmes dans la mise en valeur du bas-fond.

Dans le nord de **l'Afrique du Sud** la fondation Mupo, soutenue par la DDC, se base sur la connaissance de la tradition pour faire d'une pierre trois coups : en réintroduisant le millet, elle favorise une plante à haute valeur nutritive, participe à la protection de l'environnement et valorise le travail des femmes. Ce sont elles en effet qui, selon la coutume, dis-

posent des connaissances liées à cette plante et aux rites sacrés qui y sont attachés. Cette démarche sert aussi à resserrer le tissu social alors que la plupart des hommes sont partis travailler en ville, laissant les femmes s'occuper des champs.

Les bureaux apprennent aussi de leurs propres expériences. C'est ce qui se passe pour le programme **INOVAGRO au Mozambique**. Son but est de lutter contre la pauvreté des paysans dans le nord du pays en améliorant leur accès au marché. Le deuxième volet vient de commencer, début 2014. « La première phase a grandi sans avoir vraiment de structure. Maintenant nous nous basons sur tout ce que nous avons appris », explique Pierre Strauss, du bureau à Maputo. Quatre constatations vont servir de socle à cette nouvelle étape : les femmes concernées par INOVAGRO sont jusqu'à 85% illettrées ; elles ont un accès limité aux services agricoles ; elles n'ont pas beaucoup de pouvoir de décision au sein de leur foyer ; enfin elles sont en demande de technologies qui peuvent alléger leur travail. Les mesures envisagées comprennent l'introduction de deux nouvelles cultures plus accessibles aux femmes (sésame et arachide), leur participation aux groupes de fermiers afin d'avoir un accès plus facile aux crédits, ou la sensibilisation des fournisseurs à l'égalité des genres. L'enjeu est important car INOVAGRO compte faire passer le nombre de paysans bénéficiaires de 3000 à ce jour à 15000 en 2017.

### Le public et le privé

Les femmes sont toujours en minorité dans les fonctions de décision ou à responsabilité, comme les comités de gestion des associations paysannes. C'est-à-dire là où les différences de formation et de confiance en soi sont les plus perceptibles. Cette inégalité doit être prise en compte. **Au Bénin** la DDC soutient – entre autres projets – le « renforcement des capacités d'action des femmes » dans la production agricole et pastorale. L'accent est mis sur quatre axes principaux : l'augmentation du pouvoir économique, la formation, la recherche sur le milieu socio-culturel et le leadership. La communauté s'habitue ainsi progressivement à voir des femmes occuper des postes à responsabilité et des maris partager les décisions... voire quelques tâches ménagères.

C'est d'ailleurs de cette manière, par ricochet, que la notion d'égalité des genres

peut lentement se faire une place dans les foyers, qui sont au cœur même de la relation de pouvoir. « Il est très difficile d'y avoir accès directement », confirme Fernando Pililão, chargé de programme et point focal genre pour les programmes DDC **au Mozambique**. « Si nous favorisons l'accès au crédit pour les femmes par exemple, il faudrait pouvoir vérifier si ce n'est pas le mari qui le contrôle. »

Le manuel de la DDC sur le genre estime que le contexte familial est certes privé, mais aussi « éminemment politique ». C'est là que se forment d'abord les préjugés et les inégalités qui auront des incidences majeures sur la santé et l'éducation des filles et sur la répartition des tâches, où s'exprime aussi la violence domestique. A ce titre, il ne doit pas être négligé, même si les changements se heurtent à de fortes résistances, y compris parfois des femmes elles-mêmes, sous prétexte qu'ils menacent la cohésion sociale.

Pour Blandine Agossou Codjia, l'expérience **du Bénin** montre que l'exemple de la réussite est le meilleur moyen d'encourager les hommes à partager le pouvoir. « L'amélioration du revenu de la femme lui donne plus de respect donc plus d'espace de pouvoir. Influencer les relations au sein des foyers passe par la sensibilisation des hommes. Ce n'est pas facile, mais on y arrive avec un peu de persévérance. C'est un travail continu. »

**Au Mali**, des témoignages recueillis auprès de la communauté suite aux mises en valeur foncières montrent que les hommes constatent une amélioration de la situation de leur ménage et ne s'opposent plus aux prises de responsabilité des femmes. « Les petites dépenses de la famille ne sont plus à notre charge et c'est l'entente parfaite au sein du couple », témoigne l'un d'eux. Les femmes de leur côté en retirent une amélioration de leur statut et une reconnaissance sociale. « Il y a quelques années, il était impossible pour les femmes du village de se réunir avec les hommes comme nous le faisons aujourd'hui pour discuter des problèmes de la terre », relève la présidente d'une coopérative de femmes. Ces nouvelles relations entre hommes et femmes sont sans doute les meilleurs indicateurs de succès des politiques genre dans le développement rural.

<sup>1</sup> Rural Livelihood Development Programme.

## LE POINT DE VUE DES BUREAUX DE COOPÉRATION



**Questions à Fernando Pililão, responsable de la thématique genre au Bureau de coopération de la DDC au Mozambique**

**Vous avez participé à deux évaluations sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les programmes soutenus par la DDC en Afrique de l'Est en 2011 et 2014. Quelles conclusions en tirez-vous ?**

– J'ai constaté un manque d'analyse sur le genre dans la première phase des projets visités. Au Mozambique, dans la deuxième phase du programme INOVAGRO, les partenaires ont été informés de l'importance de mettre l'accent sur le genre dès l'origine du projet. Maintenant ils ont alloué du temps et une personne pour y veiller. J'espère que le thème sera soutenu par l'ensemble de l'équipe.

**Vous organisez des formations sur l'approche intégrée du genre. Comment cela se passe-t-il ? Utilisez-vous le manuel sur l'égalité hommes-femmes de la DDC comme support ? Faites-vous des études de cas ?**

– Des études de cas non, mais nous utilisons le manuel et associons les autres responsables « genre » de la Division Afrique de l'Est. Par exemple, la première formation ici a réuni des gens de Tanzanie et du Rwanda. Le partage d'expérience apporte une valeur ajoutée sur la manière d'intégrer le genre dans les programmes. L'une des clés, dans ces formations, est de mieux connaître le contexte social, les besoins de changements, etc.

**Des exemples de bons résultats ?**

– Un premier résultat positif est le taux de participation des femmes dans le domaine « eau et assainissement », qui touche au développement rural. Il atteint aujourd'hui 40% dans les comités « eau » et 20% dans les comités « développement communautaire ». Par ailleurs, on a l'habitude de dire qu'il est difficile de généraliser la thématique du genre dans les grandes initiatives multi-donateurs. Mais le bureau de la DDC à Maputo a

réussi à activer un réseau de responsables de ces donateurs autour d'un plan d'action genre clair dans le secteur de l'eau. A partir de là, le gouvernement a demandé le soutien du réseau pour définir la stratégie genre dans ce secteur au Mozambique.

**Pour que la réflexion sur le genre se généralise, il est nécessaire de la transcrire de manière institutionnelle. Qu'est-ce que cela implique ?**

– L'égalité des genres doit être incluse dans la stratégie de coopération, les procédures et les instruments. Il faut aussi que les programmes soutenus par la DDC aient identifié des indicateurs de résultats pour mesurer les progrès par secteur. Les évaluations, les revues et les rapports annuels de la DDC et de ses partenaires doivent inclure les progrès effectués et les buts atteints en la matière. D'une manière générale, une approche intégrée signifie que le thème du genre est la responsabilité d'une équipe entière et non seulement d'une personne de référence.

### Tirer profit de l'expérience

Les Bureaux de coopération de la DDC (Buco) peuvent se référer au manuel très complet préparé à Berne sous forme de fiches, à usage interne et pour ses partenaires. Intitulé *L'égalité hommes-femmes en pratique* c'est un outil de référence pour l'ensemble des activités de la DDC. Les Bureaux de coopération sont aussi tenus de suivre des standards minimaux en matière de genre et sont soumis à une « évaluation par les pairs » (*peer review*) effectuée par les autres bureaux, afin de promouvoir le genre au niveau institutionnel. Ces dernières servent aussi à échanger des « bonnes pratiques ». En complément, la DDC organise régulièrement des ateliers régionaux. Ils permettent d'échanger des expériences et de corriger des trajectoires, tout en gardant à l'esprit que chaque situation demande des solutions ad hoc.



**Questions à Habibou Koanda, responsable de la thématique genre au Bureau de coopération de la DDC au Burkina Faso**

**Comment faire passer l'idée même d'« approche intégrée » du genre au niveau institutionnel ?**

– Déjà dans le bureau de la DDC lui-même il faut amener le personnel à se poser la question dans son travail. Ensuite, nous regardons les propositions que les partenaires locaux nous soumettent. Est-ce qu'ils tiennent compte de ce que pensent les hommes et les femmes ? Est-ce que tout le monde trouve un intérêt dans ce programme et a été consulté ? Par le dialogue, nous essayons d'approfondir ces questions.

**L'approche genre touche aux relations entre hommes et femmes. Est-ce possible de la transcrire sous forme institutionnelle ?**

– L'institutionnalisation pour nous, c'est d'amener les acteurs à être conscients d'utiliser une stratégie pour arriver à un changement. Cela veut dire qu'il y a un responsable du genre dans le programme et des outils qui tiennent compte de la question, de la planification à l'évaluation. A partir de là, nous pouvons aller de l'avant, en s'assurant que les outils sont utilisés, les résultats analysés et que l'on tire les leçons des expériences.

**Quelles sont les principales résistances au changement ?**

– C'est l'idée même du statut des hommes et des femmes. On ne conçoit pas une femme dans certains rôles. Même quand on se rend compte que c'est utile... il y a des schémas, c'est comme ça dans toute société.

**On rencontre souvent la crainte que le changement de statut des femmes détruise la cohésion sociale...**

– Cette peur existe, mais au fond on a peur parce qu'on n'a pas abordé sérieusement la question. Dans le programme que nous soutenons, on a vu que des

changements se sont opérés entre hommes et femmes, dans les ménages comme dans les communautés. Il y avait des choses que les femmes n'osaient même pas faire et qu'elles assument maintenant, ou que les hommes n'acceptaient pas et qu'ils acceptent maintenant. Ils voient que ce n'est pas parce que les femmes accèdent au savoir, ont des revenus, qu'elles vont remettre en cause la cohésion sociale. On a même le soutien des autorités traditionnelles, qui sont les garants de la cohésion sociale.

### Une vigilance de tous les instants...

La généralisation de l'approche genre au niveau institutionnel fait partie des priorités des divisions Afrique orientale et australe et Afrique de l'Ouest dans tous leurs programmes, et plus particulièrement dans le développement rural où elle s'avère parfois plus complexe.

L'intégration du genre dans les programmes dépend en premier lieu de l'engagement des responsables, depuis le directeur des Bureaux de coopération de la DDC jusqu'aux partenaires qui travaillent avec les communautés concernées. Le suivi de cet engagement s'appuie sur des « plans d'action genre » trisannuels évalués annuellement. A partir de la politique pour l'égalité hommes-femmes de la DDC, les responsables s'assurent qu'il existe des stratégies de mise en œuvre ainsi que des formations. Ils s'assurent que leurs équipes et les partenaires disposent des compétences adéquates et du temps nécessaire: chaque Bureau de coopération dispose d'un « point focal genre » qui consacre au moins 20% de son temps de travail à ce thème. L'échange de bonnes pratiques entre les responsables opérationnels des différents pays s'avère très fructueux et contribue à envisager des transformations sociales, dans un domaine où la crainte de bousculer l'ordre existant reste présente.



Petits producteurs du projet INOVAGRO au nord du Mozambique.

## LES QUATRE POINTS À RETENIR

### Connaître le contexte

La connaissance du contexte légal et coutumier d'un pays est essentielle. Le cadre légal sert de base pour ancrer la question du genre au niveau institutionnel et faire coïncider les exigences de la DDC, la pratique des partenaires et les intérêts des bénéficiaires. La connaissance des coutumes et pratiques permet quant à elle de définir de façon réaliste les objectifs en matière de changement social.

### Collecter et analyser des données désagrégées avant de planifier

Cette compréhension du contexte doit être complétée par une analyse genre initiale spécifique au cadre d'un projet de développement rural. Cette approche qualitative des relations sociales, enrichie de données chiffrées qui distinguent les rôles et situations des femmes et des hommes, aide à mettre en lumière les progrès et les changements obtenus lors de l'analyse des résultats.

### S'appuyer sur les communautés

L'implication des communautés bénéficiaires, des chefs religieux et coutumiers, ainsi que des autorités locales et régionales tout au long du programme est essentielle pour permettre l'évolution positive des relations entre hommes et femmes sur le plan du partage des tâches et des décisions, plus particulièrement lorsque l'on touche aux questions foncières.

### Envisager des activités débordant le développement rural

L'accès à un certain pouvoir économique donne confiance aux femmes et débouche sur un plus grand pouvoir social, voire politique, et donc favorise plus d'équité entre les femmes et les hommes. Les domaines de l'éducation et de la participation citoyenne ne doivent pas être négligés car ils fournissent les conditions de base de cet accomplissement.

Des vidéos sur l'aspect genre de certains programmes de la DDC décrits dans cet Africa Brief sont accessibles ici: [www.sdc-gender-development.net/fr/Home/Publications/Videos](http://www.sdc-gender-development.net/fr/Home/Publications/Videos)

## IMPRESSUM

### Publication

Direction du développement et de la coopération DDC  
Division Afrique de l'Ouest  
Division Afrique orientale et australe  
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Bern  
ddc@eda.admin.ch  
www.ddc.admin.ch

Photos  
DDC

Berne, juin 2014

Cette publication est également disponible en allemand et en anglais